

Ruralia

Ruralia

Sciences sociales et mondes ruraux contemporains

05 | 1999

Varia

Une approche de la modernisation agricole de l'Ouest au XIXe siècle : des statistiques aux comptabilités d'exploitation

Martine Cocaud



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/108>

ISSN : 1777-5434

Éditeur

Association des ruralistes français

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 1999

ISSN : 1280-374X

Référence électronique

Martine Cocaud, « Une approche de la modernisation agricole de l'Ouest au XIXe siècle : des statistiques aux comptabilités d'exploitation », *Ruralia* [En ligne], 05 | 1999, mis en ligne le 25 janvier 2005, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/108>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

Tous droits réservés

Une approche de la modernisation agricole de l'Ouest au XIXe siècle : des statistiques aux comptabilités d'exploitation

Martine Cocaud

- 1 Contribuer au dossier des transformations agricoles¹ dans les pays de petite culture en explorant la modernisation de l'espace breton entre 1750 et 1850, tel est notre propos. La singularité de l'évolution bretonne résulte du système agricole mis en place sous l'Ancien Régime. Ce dernier nous paraît original car il ne se conforme pas à ce que nous savons de l'agriculture d'autres régions de France à la veille du XIXe siècle : l'assolement par exemple ne rentre pas dans le cadre de l'assolement biennal ou triennal puisqu'il est fondé sur un subtil équilibre du « culte et de l'inculte »². Le système agricole breton nécessite du temps et de l'espace mais peu de matériel élaboré et en cela il paraît archaïque, pourtant on ne peut le taxer d'improductif puisqu'il a fait ses preuves en nourrissant depuis plusieurs siècles une importante population. C'est sans doute pour cette raison que les méthodes de cultures ne sont modifiées que tardivement alors que les théories agronomiques sont discutées en Bretagne dès 1750³. Cependant, à partir des années 1820, les facteurs de rénovation que sont les engrais, la route puis le chemin de fer remettent en cause l'équilibre ancestral qui se modifie profondément à partir de 1850. Cette rencontre entre traditions et innovations appelle de nombreuses questions : par quelles voies évolue un système agricole traditionnel éprouvé ? quel est le rythme des changements ? qui en sont les acteurs ?
- 2 Les sources qui nourrissent cette réflexion sont variées et relèvent de deux types. Ce sont, d'une part, les statistiques élaborées entre 1800 et 1850, ainsi que des comptes rendus des autorités administratives et des récits de voyage et, d'autre part, des comptabilités d'exploitation rédigées entre 1820 et 1850. Ces documents permettent de réfléchir à partir de deux points d'entrées complémentaires. Le premier qui prend ses sources dans les rapports et les enquêtes officiels recherche une vision synthétique des systèmes

agricoles pratiqués à un moment donné. Le second qui prend appui sur les comptabilités met en évidence l'activité des exploitations, qui sont absentes ou désincarnées de toute vie dans les documents statistiques. Ces comptes d'exploitation nous mettent au contact des acteurs de la vie agricole : les exploitants d'une part mais aussi les propriétaires fonciers qui possèdent plus de la moitié du territoire sous forme de biens de petite ou moyenne superficie.

- 3 La recherche des changements implique d'abord de présenter l'ancien système de production agricole, d'en analyser le fonctionnement et d'apprécier ses capacités à évoluer de l'intérieur sans se transformer radicalement. Nous le ferons à partir de l'exemple de l'Ille-et-Vilaine, dont le système agricole fut celui d'une très grande partie de la Bretagne jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Ensuite, nous rechercherons, à travers les rapports des notables, les comptes rendus d'activités des sociétés agricoles et les statistiques, les formes prises par « le changement à la campagne » dans la première moitié du XIXe siècle. Plutôt que d'entrer dans le débat sur les rendements agricoles, car il est très probable que nous manquerions d'arguments nouveaux et convaincants pour l'alimenter, nous essayerons de comprendre comment le système traditionnel précédemment évoqué s'est ouvert au changement. Ce phénomène, connu pour les *openfields* céréaliers, est plus rarement évoqué dans les pays de « petite culture »⁴ souvent associés, depuis les physiocrates, à la « routine » et à l'immobilisme⁵. Enfin, les comptabilités tenues au jour le jour par les propriétaires nous permettront de reconstituer l'activité économique de quelques métairies disséminées dans le département. Ces dernières se font l'écho de certaines réussites montrant ainsi que « petite culture » ne rime pas toujours avec archaïsme et pauvreté, mais elles mettent aussi en évidence les difficultés rencontrées par les agriculteurs. L'analyse de « ces comptes de maître » fait de la rénovation agricole un lent processus dépendant de nombreux acteurs et non pas une mutation brutale des campagnes, améliorant de façon fantastique les productions ce que pourrait laisser supposer la lecture de certaines statistiques. La compétence de l'agriculteur ne suffit pas : la localisation de l'exploitation, l'état des chemins qui l'environnent, la richesse du propriétaire sont des atouts tout aussi primordiaux. Certes, peu à peu, toutes les exploitations portent les marques des changements, mais les transformations se réalisent à des rythmes et sous des formes variés.

La mise en valeur traditionnelle du sol : « Rien n'est improductif dans ce système... »⁶

Le culte et l'inculte

- 4 Des travaux récents ont montré que l'originalité du système cultural de l'Ouest repose sur un subtil équilibre de la gestion des terres cultes et des terres incultes. Toutefois, précisons ce que recouvrent ces deux termes en Bretagne. Les terres incultes se composent d'abord des zones non cultivées dans la longue durée : ce sont les forêts, les futaies et les landes qui ne représentent que 23 % du territoire de l'Ille-et-Vilaine et qui s'étendent surtout dans le sud-ouest du département. À cette superficie non cultivée s'ajoutent les prés dont l'étendue ne dépasse pas 11 %. Le reste est en principe consacré aux cultures, cependant il faut tenir compte de l'inculte temporaire, c'est à dire des terres

potentiellement labourables mais laissées en friches pendant une durée plus ou moins longue qui varie, selon la qualité de la terre, entre trois et douze ans.

- 5 L'espace cultivé, ou plus exactement celui qui est octroyé aux céréales, se trouve donc réduit il ne représente guère que le tiers de la superficie d'une exploitation lorsque le sol est de mauvaise qualité et les deux tiers lorsque la terre peut être enrichie mais il est exploité intensivement. En 1807, le fermier de la métairie de la Porte, située à Bédée, dans une zone de fertilité moyenne, en donne un exemple en décrivant la mise valeur de son exploitation de 30 hectares, composés de 20 hectares de terres labourables, de huit hectares de prés et de deux hectares de landes. Six hectares de bonne terre sont mis en culture les deux tiers du temps (six ans sur neuf), huit hectares sont également cultivés les deux tiers du temps, mais avec un rendement moindre, et six hectares ne sont labourés que le tiers du temps (trois ans sur neuf). Au total, l'exploitant ne met en labours que onze hectares de ses terres (56 %). On comprend donc l'impression défavorable que l'agriculture bretonne a laissée aux voyageurs. Seuls les environs des villes et l'étroite zone côtière échappent, grâce aux engrais et aux amendements disponibles, aux importants territoires incultes. Il ne faut toutefois pas assimiler l'inculte à l'improductif car les terrains vagues servent de pâtures et fournissent l'engrais, le préfet de La Villegontier l'entend bien ainsi lorsqu'il écrit en 1820 : « je crois qu'il faut être très réservé pour blâmer l'assolement le plus ordinaire, car rien n'est improductif dans ce système. L'herbe remplace les grains et la terre se repose en produisant ».

Le rôle du sarrasin

- 6 Dans le cadre général de cette rotation culturale, l'originalité de la Bretagne apparaît lors de la première année de mise en culture des terres, qui fait suite à la période de friche. Il est alors nécessaire de nettoyer la terre mise en repos pendant plusieurs années afin de la préparer pour les années de cultures à venir. Ceci se fait en semant du sarrasin, plante qui présente le triple avantage de nourrir la population, de contribuer par ses longues tiges à la litière des bestiaux et surtout de nettoyer le sol. Les travaux préliminaires aux semis de sarrasin commencent en mars par un « guéret », c'est à dire un défrichement à l'aide d'une lourde charrue tirée par quatre à huit bestiaux. Ils se poursuivent par le « hachage du guéret » durant lequel il faut casser les mottes de terre à l'aide d'une houe. Au mois de mai, la terre est relevée à l'aide d'une charrue. Cette préparation du sol se termine par un hersage facultatif, suivie d'un autre émottage et par la mise d'engrais. En juin, le sarrasin est semé puis recouvert. Les femmes sarclent pendant l'été et la récolte a lieu dès le mois de septembre. Ces travaux longs et onéreux (un tiers des frais de mise en culture d'un assolement de neuf ans) sont réalisés dans toutes les communes du département. Seules celles de la côte font exception car « l'argile mêlée à leur sol le rend plus meuble et les plantes marines fournissent un excellent engrais »⁷.
- 7 Après cette première récolte, les successions culturales varient selon la fertilité du sol⁸. La rotation la plus fréquente (on la remarque dans les deux tiers du département) se compose de deux cycles de 28 mois dont chacun est la succession de trois plantes : sarrasin, froment puis avoine d'hiver.

Figure I : L'assolement le plus fréquent en Ille-et-Vilaine au début du XIXe siècle :
Montfort-sur-Meu, assolement sur neuf ans



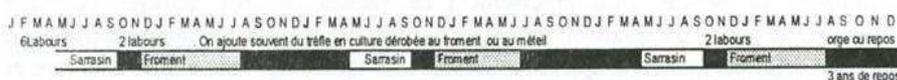
- 8 Sur les terres ingrates, le sarrasin alterne avec le seigle (ou le méteil et plus rarement avec l'avoine ou le froment de mars) et le temps de repos se prolonge.

Figure II : L'assolement des terres peu fertiles d'Ille-et-Vilaine au début du XIXe siècle.
Canton de Fougères, assolement sur neuf ans



- 9 En revanche, quand le sol est plus riche, soit naturellement soit par l'apport d'engrais - dans les périphéries urbaines le froment succède au sarrasin.

Figure III : Assolement pratiqué dans le bassin de Rennes au début du XIXe siècle.
Assolement sur huit ans



- 10 Ces deux schémas connaissent de nombreuses variations locales qui concernent le choix des plantes ou la durée des cycles et de la mise en friche terminale, mais seule la région côtière dite « ceinture dorée » échappe totalement aux modèles précédemment décrits. Dans cette région favorisée par l'emploi d'engrais marins, le sarrasin n'est plus indispensable sauf en tête de cycle et le temps de repos terminal rétrécit voire disparaît quand on le remplace par des cultures fourragères.

Figure IV : Assolement pratiqué sur les terres fertilisées de la côte au début du XIXe siècle. Baguer-Morvan, assolement sur cinq ans



- 11 Combien produisent les terres labourables en Ille-et-Vilaine au début du XIXe siècle ? c'est éminemment variable mais le bilan ne doit pas être sous-estimé car le département parvient à nourrir une importante population qui a peu souffert des crises frumentaires des années 1816 et 1817. En outre, il ne faut pas oublier que les friches de longue durée permettent d'élever des bestiaux malgré la très faible superficie de prairies et l'absence de cultures fourragères. C'est bien ainsi que le comprennent sans doute les contemporains comme en témoigne un écrit retrouvé dans le fonds Duchemin de Villiers⁹ : « Nous ne pouvons cultiver sans bestiaux. Nous élevons et nourrissons des bestiaux, ils deviennent objet de produit. Il est nécessaire de laisser des pâtures. Les champs labourés donnent peu de pâtures dans une année, les prés sont fermés 4 mois de février à juillet... les plantes que l'on indique dans les pays de grande culture ne réussiraient pas dans le nôtre... les pâtures donnent des genêts et ceux-ci sont très précieux... ils favorisent la pâture et ils font un fond abondant de litières et de fumiers ».

Un cheptel considérable

- 12 Ce cheptel ne fait pourtant pas l'unanimité car le nombre de bêtes est jugé insuffisant et leur état laisse à désirer. Pourtant avec une densité de 27 chevaux et bovins au km², le total de bêtes élevées dans le département se situe dans la moyenne nationale quoique le poids moyen des bestiaux (180 kg pour un bœuf, 100 kg pour une vache) paraisse faible. L'essentiel du bétail est composé de bovins, plus précisément de vaches laitières, puisque l'élevage intensif de bœufs d'engraissement tel qu'il est pratiqué en Normandie n'existe pas, et que celui des bouvards qui caractérise les métairies de Normandie reste rare et localisé aux environs de Vitré. En 1813¹⁰, on compte 125 000 vaches (soit neuf vaches pour un bœuf), ce sont « des bêtes petites et maigres mais [qui] donnent beaucoup de lait »¹¹ que l'on vend vers l'âge de neuf ou douze ans. Les jeunes mâles sont vendus aux départements voisins ou consommés sur place alors que des veaux femelles sont achetés à l'extérieur. Cet élevage spéculatif intégré à plusieurs circuits commerciaux est une activité importante des fermes et les inventaires après-décès le confirment : dans le pays d'Hédé, au nord-ouest de Rennes, le cheptel représente toujours plus de 70 % du capital d'exploitation. Tous les inventaires, même ceux des plus pauvres, mentionnent la présence d'un animal et l'aisance se traduit d'abord par la possession de deux ou quatre bœufs, un ou deux chevaux et par celle d'une dizaine de vaches. Le nombre et la variété des bêtes augmentent chez les plus riches et les pourcentages représentés par le cheptel croissent toujours plus vite que les montants des inventaires.
- 13 Mais l'importance et la nature du cheptel dépendent toujours de la fertilité du sol et de sa mise en culture. Jusqu'au début du XIXe siècle, ce sont les régions les moins fertiles qui élèvent le plus grand nombre de bestiaux. Il s'agit alors d'un élevage de type semi-extensif de bœufs, de chevaux et de moutons qui paissent sur les landes communales et les terres laissées en friches. Dans ce cas, les mâles sont majoritaires (un bœuf pour trois vaches, deux veaux pour une génisse) et ils sont vendus jeunes et non engraisés aux arrondissements voisins. Il en va de même des chevaux qui sont vendus probablement bien avant 18 mois à des herbagers. Ce type d'élevage naisseur se remarque autour de Redon mais aussi le long des marches de Bretagne. Il s'intègre dans les circuits commerciaux de la ville de Rennes mais aussi dans ceux d'envergure régionale du Maine et de la Normandie.
- 14 Partout ailleurs, c'est à dire dans les régions les plus riches du bassin de Rennes et de la côte, l'élevage laitier prédomine très largement, même s'il est parfois associé à celui des bouvards ou des chevaux. Cet élevage de laitières, qui a comme finalité la production beurrière nécessaire à l'avitaillement des villes et des navires, donne lieu à des échanges commerciaux intenses et par conséquent il fait l'objet de tous les soins des paysans quand il promet d'être très rémunérateur. C'est le cas autour de Rennes où les vaches sont nourries sur les pâtures mais aussi sur des prés « graissés » avec des compléments de trèfle, des pommes de terre, des navets et des choux donnés au vert.
- 15 Si les systèmes culturels paraissent archaïques puisqu'ils impliquent un fort gaspillage de temps et d'espace, il en résulte une certaine productivité et surtout une grande cohérence car ils sont adaptés aux conditions de l'espace breton en tenant compte d'une part des qualités des sols et d'autre part des besoins économiques des régions voisines. On peut toutefois s'interroger sur les possibilités d'évolution d'un tel système fondé sur la tradition ancestrale de l'inculte. Par qui et comment les nouveautés de la fin du

XVIIIe siècle et de la première moitié du XIXe siècle vont-elles être intégrées dans les exploitations ? Nous pensons plus particulièrement aux cultures fourragères que les diverses sociétés d'agriculture tentent d'implanter depuis les années 1750, mais aussi aux engrais le noir animal est découvert à Nantes vers 1820 et aux nouvelles variétés de bestiaux. Car les initiatives innovantes se heurtent à des contraintes : si celles d'ordre collectif sont quasiment inexistantes, celles d'ordre individuel sont fortes. On les rencontre à la lecture des baux. En Ille-et-Vilaine, les fermes sont exploitées dans le cadre du fermage (57 %), exceptionnellement du métayage (3 %) et les exploitations en strict faire-valoir direct sont minoritaires (40 %), surtout dans les zones les plus riches (30 % autour de Rennes et de Vitré). Par l'intermédiaire des clauses des baux, les propriétaires fixent un système qui a montré ses avantages, même s'il semble de faible rapport. Ils rappellent les traditions : il faut « bien labourer et bien graisser de compost en compost suivant l'usage du lieu » ou « s'obliger à cultiver et engraisser la terre sans innover, détériorer, n'y mal y mettre », « ne pas dessoler » ou « ne pas faire avoine sur avoine ou blé sur blé ». La liberté d'innovation du fermier paraît donc limitée et peu de propriétaires proposent des clauses innovantes, sauf le marnage, l'engraissage et les cultures fourragères (vesces et trèfle) dans les fermes de la côte (35 % des baux avant 1835). Ailleurs, que les terres soient fertiles ou pas, quelles que soient leurs origines sociales (bourgeois ou nobles) ou leurs domiciles (citadins ou campagnards) les propriétaires revendiquent surtout de rien modifier.

De perceptibles changements au début du XIXe siècle

- 16 Pourtant de petits changements sont perceptibles à l'aube du XIXe siècle : quelques propriétaires-agronomes font des expériences en remplaçant partiellement le blé noir par de la pomme de terre, et l'avoine par « de la paumelle bien fumée avec du trèfle ». Dans les exploitations plus modestes, les changements s'immiscent lentement sans modifier l'ordre établi : les cultures fourragères, qui ne s'introduisent pas encore dans l'assolement trouvent une place dans les jardins, dans les chaintres, ou en dérobee d'une autre culture tel le trèfle dans l'avoine. Et dans certaines zones les changements se font plus définitifs : sur la côte, l'assolement évolue car les cultures fourragères (vesces et trèfle surtout, mais aussi le colza et le houblon et la pomme de terre) progressent et permettent de rétrécir le temps de repos de la terre ; de plus, autour de Rennes des « engrais étrangers » permettent de cultiver blé sur blé et la culture de l'orge en fin d'assolement raccourcit d'un an la période de friches. En revanche, l'élevage demeure immuable : certes, nous savons que dès 1757, la Société d'agriculture, des arts et du commerce a proposé de multiplier les prairies artificielles à base de trèfle et a introduit de nouvelles variétés de bestiaux en provenance du Poitou, que ces essais sont repris dans les années 1820-1830 par quelques innovateurs, mais l'impression de quasi immobilisme domine au moins jusqu'aux années 1820.

Les productions agricoles vers 1850 selon les enquêtes officielles

- 17 Dès 1820, le préfet d'Ille-et-Vilaine manifeste sa satisfaction en écrivant dans un rapport au ministre que « l'agriculture fait des progrès lents mais continus », ce que confirment d'ailleurs les enquêtes de la première moitié du XIXe siècle ¹².

Transformation des terres cultivées : la victoire des céréales

- 18 La période 1820-1865 est celle de la victoire des cultures céréalières sur les friches puisqu'en 1865 la superficie emblavée dépasse de 25 % celle de 1820. Après 1850 la diminution des friches qui avait commencée autour de Rennes et sur la côte au début du siècle prend de l'ampleur sur les sols les plus propices aux céréales. Ce sont les superficies consacrées au froment, à l'orge et à l'avoine qui augmentent le plus rapidement (respectivement de 136, 164 et 19 %) car elles occupent une partie des nouvelles terres labourées tout en empiétant sur celles des cultures plus traditionnelles, c'est à dire le seigle et le méteil, qui régressent (respectivement de 96 et 83 %). Seules les terres consacrées à la culture ancestrale du sarrasin se maintiennent et progressent même légèrement (+36 %).
- 19 En parallèle, toutes les productions, sauf celles du seigle et du méteil augmentent et ce sont celles du sarrasin (+246 %), du froment (+153 %) et de l'orge (+196 %) qui connaissent la progression la plus rapide. Le décollage entre 1830 et 1845 (l'évaluation de la production du froment passe de 715 000 hectolitres en 1830 à 1 392 000 hectolitres en 1835) semble particulièrement extraordinaire ! Selon les statistiques, il proviendrait essentiellement des fortes progressions des rendements : celui du froment passant de 13 hectolitres en 1830 à 24 hectolitres en 1835, celui du seigle passant de 11,6 hectolitres en 1830 à 18,4 hectolitres en 1835. Comment expliquer cette brève et forte flambée des résultats agricoles qui, disons le tout de suite, nous paraît bien suspecte ? Est-elle à mettre en rapport avec l'utilisation soudaine du nouvel engrais phosphaté (le noir animal ¹³) conformément à ce que remarque René Bourrigaud en Loire-Atlantique ? Rien n'est moins sûr car si cet engrais a certainement permis l'amélioration des rendements dans les grandes exploitations nous le remarquerons en analysant les comptes de Lorgeril, son prix ainsi que les difficultés de transport en ont sûrement limité l'emploi à une minorité. En l'absence d'indices de modernisation, nous pouvons supposer que les enquêteurs de la Monarchie de Juillet ont fait preuve, lors de la rédaction de ces premières enquêtes, d'un optimisme excessif face à l'état général de l'agriculture et qu'ils ont généralisé à l'ensemble de l'enquête les progrès remarquables chez quelques agriculteurs modèles. D'ailleurs, par la suite, les chiffres seront revus à la baisse et les rendements ne seront guère plus élevés en 1865 qu'en 1820 (respectivement 12,9 et 12 hl/ha pour le froment, 16 et 14,3 hl/ha pour l'orge) et l'accroissement des productions se calera alors sur celui des superficies.

Figure V : Superficies consacrées aux différentes productions végétales en Ille-et-Vilaine de 1820 à 1865

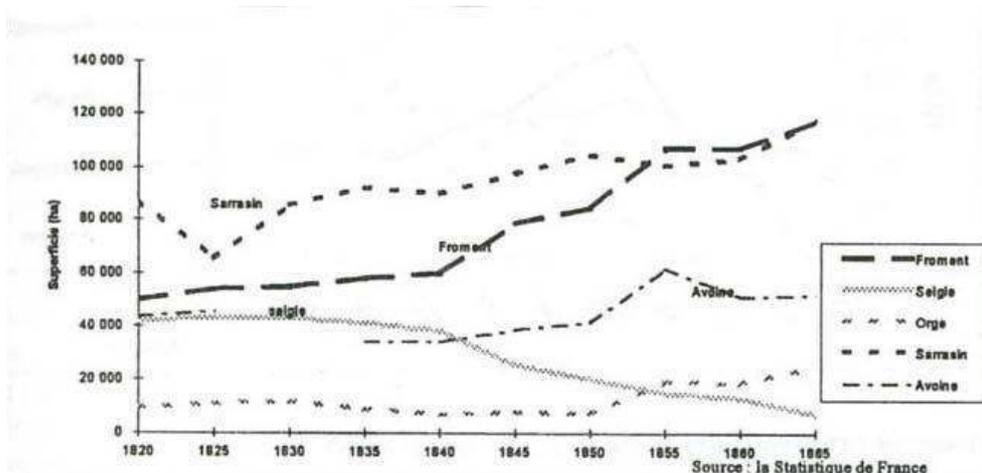


Figure VI : Évolution des productions végétales (en hectolitres) en Ile-et-Vilaine 1820-1865

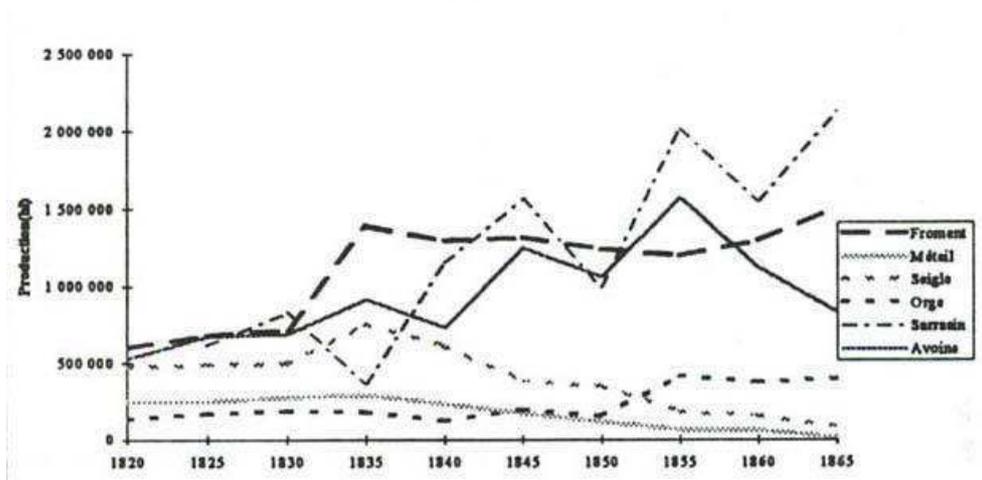
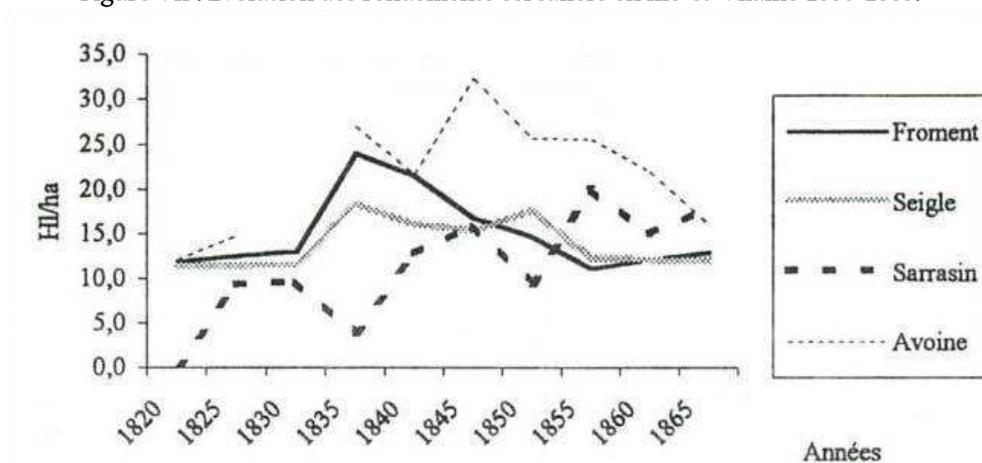


Figure VII : Évolution des rendements céréaliers en Ile-et-Vilaine 1830-1865.



Abandon progressif des pâtis au profit des prairies

- 20 Le système cultural, qui n'a pas été bouleversé par l'introduction ou la suppression de nouvelles cultures, a cependant été modifié puisque la superficie des prairies augmente fortement et représente les deux tiers de la superficie des pâtis en 1841. Cette évolution

est nette dans les terres de fertilité moyenne de l'est du département, là où les cultures céréalières ont peu progressé. Les prairies naturelles irriguées et en plus faible part les prairies artificielles (16 à 35 % des pâturages) dans lesquelles prédominent le trèfle et le *ray-grass* se multiplient et participent à la modification des assolements sans qu'il y ait toutefois un rejet total de l'ancien système. Prenons l'exemple de la région de Fougères : là où on l'on pratiquait en 1810 la rotation « sarrasin/ seigle/ sarrasin/ froment/ sarrasin/ seigle » suivie de trois années de repos, on établit des cycles de sept ans du type « sarrasin/ froment/ sarrasin/ froment + trèfle/ trèfle/ trèfle/ pâture ou sarrasin/ froment/ avoine/ trèfle/ trèfle/ pâture ou sarrasin/ pâture ou sarrasin ». Des éléments traditionnels demeurent : le sarrasin apparaît toujours en tête d'assolement, ce qui explique sa superficie stable jusqu'en 1880, de même les pâtes n'ont pas disparu mais leur durée a très nettement diminué. Les nouveautés concernent le froment qui supplante le seigle et les cultures de trèfle qui sont introduites définitivement dans l'assolement en ne laissant plus qu'une unique année de pâture. Mais en 1850, ces modifications valent seulement pour les régions qui profitent des engrais ou des amendements : l'est du département, où les agriculteurs achètent de la chaux en Mayenne, le bassin de Rennes où la pâture disparaît totalement et plus faiblement la côte. En revanche, l'ouest du département transforme très peu son système cultural traditionnel, probablement parce que les engrais demeurent difficilement accessibles et qu'ils coûtent cher puisque pour un hectare soumis à l'assolement décrit précédemment il fallait douze charretées de deux m³ de fumier d'étable la première année, 1000 kg de chaux et 2000 kg de fumier, l'engraisement du sol ne cessant complètement qu'à partir de la cinquième année. Aussi en 1846, dans les arrondissements de Redon et de Montfort, les pâtures représentent encore plus de 60 % des terres cultivables, et dans la région de Fougères, qui s'est pourtant plus transformée, un observateur note que « les carottes commencent, l'avoine, les navets comme fourrage de printemps sont cultivés en petits par tous les laboureurs comme des récoltes intercalaires, on leur fait succéder du sarrasin et de la pomme de terre et si la culture des choux fourrages est générale, elle n'est pas dans la grande culture »¹⁴.

Spécialisation des élevages

- 21 Ces transformations culturelles favorisent l'intensification de l'élevage puisque le nombre de bêtes augmente, mais c'est surtout la répartition spatiale des différents types d'élevage qui est modifiée. L'est du département, où au début du siècle de petits bovins se nourrissaient sur les landes, augmente le pourcentage des prairies aux dépens de celui des pâtures. Certains fermiers se spécialisent en s'intégrant aux « circuits des bœufs » des régions voisines, ils « achètent des bœufs maigres, en tirent un peu de travail et les revendent en état de prendre graisse aux marchands normands et manceaux »¹⁵. D'autres éleveurs s'orientent vers l'élevage des vaches laitières : ils conservent alors les variétés locales reconnues frugales et excellentes laitières (bretonne) ou privilégient des croisements avec les races mancelles, normandes ou angevines tout en évitant les races étrangères (durham) qui ne peuvent pas se suffire des pâturages locaux.
- 22 Cette intensification de l'élevage se manifeste dans tout le département à l'exception de la côte. Toutefois l'ouest du département zone peu fertile, excentrée et située à l'écart des circuits commerciaux perd le premier rang qu'elle occupait au siècle précédent car, au fur et à mesure que les terres incultes disparaissent, elle abandonne lentement

l'élevage extensif traditionnel sans pouvoir le remplacer par une forme plus intensive. L'élevage devient donc l'activité des régions fertiles ou peu excentrées qui choisissent des spécialités (élevage naisseur ou élevage laitier) en fonction de leurs capacités herbagères et des marchés environnants. L'écart entre les régions s'accroît donc au cours du XIXe siècle car les moins favorisées s'écartent inexorablement d'un système agricole traditionnel qui leur était favorable mais elles ne bénéficient pas des innovations puisque que de nombreuses infrastructures telles que les chemins de fer, les routes ne sont pas encore mises en place en 1850. Ces différences de rythmes de développement, dues d'une part aux contraintes naturelles mais également aux différents acteurs de la vie agricole, sont confirmées par les comptabilités d'exploitation que nous avons retrouvées dans divers fonds de la série J des archives départementales de l'Ille-et-Vilaine.

Les comptabilités d'exploitations agricoles

- 23 Nous en avons retenu trois séries qui concernent toutes des exploitations de superficie moyenne louées à des fermiers. La première a été rédigée par l'agronome Louis de Lorgeril ¹⁶, elle couvre les années 1820 à 1848. Les fermes de ce notable féru d'agriculture sont situées à Plesder dans le nord-est du département, dans une zone de fertilité moyenne à une vingtaine de kilomètres de la mer ; elles sont exploitées par un fermier mais le propriétaire en demeure le véritable gestionnaire. La seconde concerne les fermes appartenant à la famille d'Urvoy de Saint-Mirel ¹⁷ situées à Plénée-Jugon à la limite des Côtes-du-Nord et de l'Ille-et-Vilaine, dans une région isolée et de fertilité médiocre : les comptes tenus par un régisseur de 1829 à 1851 sont ceux de métairies exploitées de façon très traditionnelle. La troisième, rédigée entre 1812 et 1828 par le marquis d'Argentré ¹⁸, provient des comptes de métayage d'exploitations situées dans la zone novatrice du Vitréen qui s'oriente vers la polyculture-élevage ; elle ne présente que la gestion des bestiaux qui appartiennent en commun aux propriétaires et aux fermiers et laisse sous silence les cultures.
- 24 Ces documents ne sont pas de véritables comptes d'exploitation comme l'entendent Bernard Garnier et Ronald Hubscher ¹⁹ car nous ignorons toujours les masses monétaires circulant dans les fermes ainsi que les capitaux investis, il serait plus juste de parler de cahier de compte de maître. Pour les fermes du marquis d'Argentré et d'Urvoy de Saint-Mirel il s'agit tout simplement des livres des recettes et dépenses des propriétaires des exploitations. Ces cahiers ne témoignent donc pas de l'ensemble de l'activité des fermes, mais uniquement de ce qu'en perçoit le maître, et il serait bien hâtif de fixer cette part à une rigoureuse moitié des productions de l'exploitation. Quant aux cahiers tenus par de Lorgeril, ils indiquent avec une grande précision les cultures pratiquées mois par mois dans ses fermes, ainsi que les frais et les rentrées d'argent qui en découlent.
- 25 La variété des documents ainsi que leurs lacunes ne nous permettent pas de tenter un bilan financier du fonctionnement de ces exploitations ; en revanche ils laissent percevoir la gestion quotidienne d'une ferme, les choix qui y sont faits et certaines difficultés qui sont rencontrées par le maître et le fermier : bref, une part de vécu concret qui échappe à l'interprétation des données statistiques.

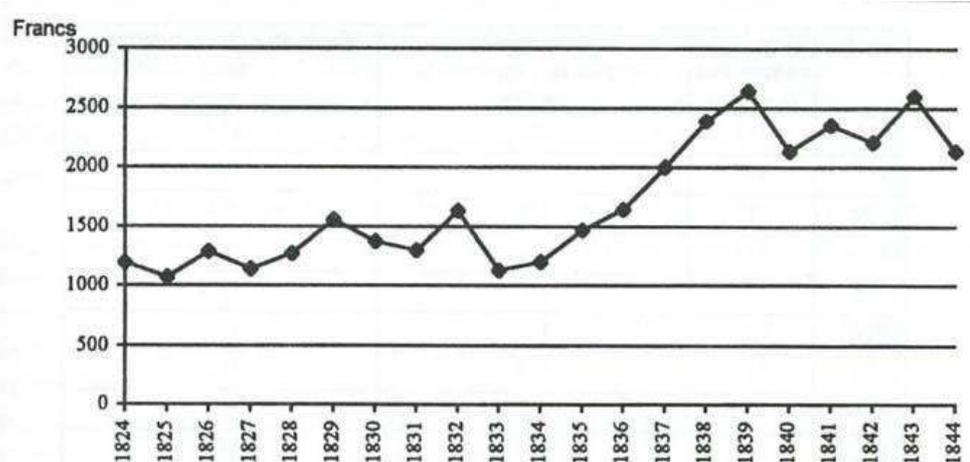
Un agronome aux champs

- 26 Après une courte carrière politique²⁰, Louis de Lorgeril se consacre à la gestion de ses terres. Il garde alors une retenue et met ses autres fermes à bail. Dans ce cadre, il précise toujours que les bestiaux appartiendront en propre aux fermiers et que le partage à moitié ne portera que sur les fruits et les grains, par conséquent, nous ignorons tout ce qui concerne l'élevage. L'intérêt des cahiers rédigés par Louis de Lorgeril réside dans leur précision, qui nous permet de suivre la mise en valeur du sol lors de l'adoption des nouvelles techniques agricoles. Nous connaissons champ par champ, année par année la superficie ensemencée, la plante cultivée, la quantité semée puis récoltée et le rapport de la récolte. Ils nous permettent donc de juger du « *nec plus ultra* » de l'agriculture bretonne au début du XIXe siècle et peuvent servir de référence.
- 27 La ferme de la Petite-Motte que nous allons plus particulièrement observer a une superficie de 30 hectares, dont six de landes et trois de prés. Elle est composée de onze parcelles (dont huit font plus de un hectare et six de plus de trois) qui sont toutes regroupées autour des bâtiments et desservies par des chemins. Les terres sont en excellent état car elles ont toutes été amendées plusieurs fois entre 1814 et 1840 par un sable très calcaire, et elles sont enrichies chaque année par du fumier d'étable. Un bail de 1812, dont la plupart des clauses seront reconduites jusqu'en 1858, nous apprend qu'il ne peut y avoir moins de douze vaches, 30 moutons, quatre chevaux et un certain nombre de cochons et que le beurre constitue une des grosses productions de la ferme puisque les fermiers doivent au maître « 100 livres de beurre nu » par an.
- 28 Les carnets décrivant les rotations culturales pratiquées sur cette terre commencent en 1824 et se terminent en 1843. À travers ces documents, c'est toute la complexité des assolements qui transparait puisqu'une rotation spécifique est adoptée pour chaque parcelle ; celle du Clos-Moulin fournit un exemple des choix que de Lorgeril va réaliser. En 1824, cette parcelle est au repos, et nous mesurons bien l'ambiguïté de ce terme puisque de Lorgeril prend soin de noter la présence de la pâture et surtout d'une plante fourragère traditionnelle en Bretagne : l'ajonc. Il s'agit donc bien d'un « faux inculte » qui joue un rôle indispensable pour l'exploitation car le bail précise : « Les preneurs ne pourront en aucune saison laisser les bestiaux paître dans les terres semées en ajonc. La consommation dudit ajonc sera réglée de façon à ce qu'il n'en soit coupé qu'une moitié chaque année. Les preneurs ne pourront détruire le dit ajonc, ni le couper en sève ». Les années suivantes, la rotation traditionnelle sarrasin/froment/avoine continue, suivie de trois nouvelles années de repos. Mais à partir de 1831, la terre est travaillée sans arrêt et la pâture disparaît : on y sème à la place l'ajonc ainsi qu'une plante alimentaire peu exigeante : du seigle ou du sarrasin. Ainsi le changement s'insinue en douceur et les plantes traditionnelles seigle, sarrasin, ajonc sont conservées. De Lorgeril applique cette méthode sur l'ensemble de ses terres : il diminue la superficie des pâtures au profit de nouvelles plantes dont il teste l'adaptation (orge, roussille, pommes de terre, colza). Mais entre 1824 et 1843, il conserve les équilibres entre les différents types de culture et il maintient les cultures alimentaires : la superficie consacrée au froment, seigle et sarrasin occupe 32 % des terres en 1824 et 31 % en 1836, celle de l'orge et de l'avoine passe de 13 % en 1824 à 11 % en 1836. La seule variation sensible concerne les plantes fourragères dont la superficie passe de 15 à 20 % entre 1824 et 1836 ; elle est gagnée sur les pâtures. Toutefois, à l'intérieur de chaque groupe, une évolution est perceptible : la superficie en

froment et en orge augmente alors que celle du sarrasin décroît et que le seigle disparaît. Les plantes fourragères traditionnelles tel que l'ajonc sont abandonnées au profit de nouvelles espèces : le trèfle d'abord puis, à partir de 1835, la roussille et le colza. Cette exploitation fait donc figure de « laboratoire » pour le département : nous y retrouvons, 20 ans à l'avance, les choix culturaux que nous avons notés lors de l'analyse des enquêtes statistiques du milieu du siècle.

- 29 Cette méthode se révèle payante : entre 1824 et 1843, les revenus de la Petite-Motte sont largement à la hausse puisqu'ils doublent presque en 20 ans (1 196 francs en 1824, 2 133 francs en 1843). Ce bénéfice, dégagé uniquement à partir des cultures, paraît exceptionnel pour une ferme de 30 hectares ²¹. Une analyse plus détaillée permet d'en retrouver les diverses composantes.

Figure VIII : Évolution des revenus du propriétaire de la Petite-Motte



- 30 Le rapport obtenu par les céréales reste extrêmement stable : il représente en moyenne 50 à 60 % du revenu total, ce qui suppose tout de même une nette progression de sa valeur absolue, qui provient du froment dont la recette fait plus que doubler en 20 ans. Elle est due à une exceptionnelle augmentation du rendement car la superficie et le prix de l'hectolitre de froment croissent beaucoup moins vite. Malgré de « bonnes » et de « mauvaises » années durant lesquelles le rendement peut passer du simple au double (8,2 hl/ha en 1831, 17,6 hl/ha en 1832), la moyenne des cinq premières années s'établit autour de 12 hl/ha (ce qui semble relativement faible puisqu'en 1825 la moyenne départementale est 12,6 hl/ha) alors que celle des cinq dernières années (de 1838 à 1843) est de 20,7 hl/ha. Comment ont été obtenus ces brillants résultats ? sans doute grâce aux engrais et aux amendements, puisqu'à partir de 1833, Louis de Lorgeril achète du noir animal, fabrique également un engrais-maison, et amende largement ses terres avec du calcaire.

Tableau I : Production et rendement du froment à la Petite Motte (1824-1843)

Années	Superficie en froment (en ares)	Production (en quarts) reçue par le maître	Estimation du rendement total
1824	525	166	15,8
1825	488	99	10,1
1826	613	112	9,1

1827	473	117	12,4
1828	540	141	13,1
1829	600	120	10,0
1830	510	105	10,3
1831	520	85	8,2
1832	507	178	17,6
1833	584	129	11,0
1834	525	166	15,8
1835	583	120	10,3
1836	566	247	21,8
1837	602	185	15,4
1838	409	220	26,9
1839	578	190	16,4
1840	546	204	18,7
1841	601	288	24,0
1842	653	296	22,7
1843	647	283	21,9

31 Les cultures fourragères, et plus particulièrement le colza, participent aussi à l'augmentation des profits puisqu'ils fournissent 26 % des revenus en 1843 (6 % en 1824). Lorsque les cahiers s'achèvent, la Petite-Motte est une ferme de haute rentabilité dont les revenus augmentent sans cesse grâce à une augmentation de la productivité. De plus, bien que nous n'en ayons pas connaissance, nous pouvons supposer d'autres revenus provenant du bétail qui profitent au fermier, propriétaire du cheptel. En 1840, une ferme de taille moyenne qui pratique la polyculture-élevage peut donc se révéler une bonne affaire tant pour le fermier que pour le propriétaire du moins si ce dernier est un agronome averti et aisé. Voilà qui nous éloigne de la majorité des exploitations du département, mais l'analyse des deux autres comptabilités nous ramènent dans des perspectives plus communes.

Un propriétaire compréhensif

32 Les fermes du marquis d'Argentré sont situées entre Vitré et la Guerche, dans la zone qui s'oriente nettement vers l'élevage au milieu du XIXe siècle. Nous avons analysé les comptes de trois de ces exploitations : ceux de la Bigotière et de l'Étevinère de 1802 à 1822, ceux de l'Hervagault de 1812 à 1819. En 1802, la Bigotière est louée par un bail à ferme de 400 francs et l'Étevinère par un bail à détroit²². Au XIXe siècle, ce procédé, qui paraît avoir beaucoup alourdi les charges du fermier²³, est en voie de disparition, aussi en 1817, lorsque le propriétaire prend en main la gestion de ses fermes, il adopte pour toutes ses exploitations des baux à moitié de fruits et de bestiaux. L'analyse des comptes qui demeurent muets, surtout ce qui concerne les productions végétales, met en relief deux

informations : tout d'abord les difficultés que rencontrent les fermiers au début du siècle et deuxièmement la gestion de l'élevage qui se met peu à peu en place et qui augmente la rentabilité des plus grandes fermes.

- 33 Le début du siècle se révèle extrêmement difficile pour les fermiers de la Bigotière et de l'Étevine qui, en l'an IX, renouvellent leurs baux avec de lourdes dettes équivalentes à un et deux ans du loyer. Ces dettes ne seront jamais remboursées et leur montant va même augmenter, puisqu'au bout de quinze ans, Baron, fermier de la Bigotière, doit cinq années d'arriérés de loyer qu'il tente de rembourser en augmentant le nombre de charrois, en donnant du beurre ou de la paille, ou en remettant une petite somme d'argent. Le marquis d'Argentré, compréhensif, attend et n'exige jamais d'intérêt sur la dette. Pourquoi ces difficultés ? les fermes ne paraissent pas particulièrement mal gérées, elles font même preuve d'un certain modernisme puisque les comptes mentionnent dès le début du siècle l'emploi de la chaux et l'achat d'engrais. Peut-être que ces difficultés sont à relier aux troubles dus à la chouannerie et aux difficultés économiques des années 1812-1813 ; nous pouvons aussi évoquer le surcoût qu'entraîne le bail à détroit. Quoiqu'il en soit les fermes étudiées ne résistent à la faillite que grâce à la patience et à la fortune du propriétaire qui peut se dispenser de profits immédiats. Toutefois, entre 1810 et 1820, le marquis d'Argentré revoit la gestion de ses terres. Par de nouveaux baux, il remet les comptes à zéro après que les fermiers aient vendu leurs bestiaux. Cette nouvelle gestion, fondée sur des baux à moitié de bestiaux et de récoltes, ouvre la voie de la rentabilité pour l'Étevine qui annonce enfin des bénéfices grâce à l'élevage et au commerce des bestiaux.
- 34 En 1813, le nouveau bail donne lieu à une prisée qui mentionne deux chevaux, trois juments, huit gros bovins dont cinq vaches et trois bœufs, un bouvard, une génisse, deux veaux ; seuls les cochons il y avait traditionnellement deux à quatre cochons adultes plus une douzaine de petits cochons et la volaille ne sont pas comptabilisés. L'ensemble est estimé à un peu plus de 1 500 francs (soit presque quatre fois le loyer exigé durant les années précédentes). De plus si par leur valeur, chaque groupe de bestiaux (chevaux, vaches et bœufs) paraît avoir la même importance dans le capital de l'exploitation, le livre de comptes montre que les finalités de chaque type d'élevage diffère.
- 35 En huit ans, huit transactions concernent les chevaux adultes. Tous les trois ans, une vieille jument de peu de valeur (54 francs en moyenne) est mise en vente, elle est remplacée dans la ferme par un poulain né sur place qui atteint alors l'âge adulte. Les mâles sont vendus jeunes, vers deux ou trois ans, car les fermiers préfèrent garder les femelles, plus dociles pour effectuer les travaux ; en revanche les poulains ne sont jamais proposés à la vente et aucun achat n'est réalisé à l'extérieur. Cet élevage, bien qu'il assure des revenus non négligeables (1/6e des bénéfices de l'exploitation) permet surtout de renouveler la force de travail de la ferme et n'est pas l'objet de spéculations complexes.
- 36 Il n'en va pas de même de l'élevage bovin : entre 1813 et 1817 le fermier renouvelle les femelles en vendant à bas prix (47 francs) les bêtes les plus âgées, en rachetant des spécimens de belle valeur (130 francs) et il se livre à de savantes spéculations sur le reste du cheptel afin de s'assurer un bénéfice maximum. Chaque année, en moyenne, cinq bovins sont vendus un bouvard, un bœuf, une vache, une génisse, un veau et deux bêtes sont rachetées. Quatre à cinq veaux naissent par an, un est vendu, un autre disparaît, le reste est conservé : un deviendra génisse et sera vendu vers l'âge de un an, un ou deux mâles sont conservés pour faire des bouvards ; occasionnellement des veaux sont rachetés pour conserver l'équilibre entre les mâles et les femelles de l'exploitation ou

pour remplacer une bête mal venue. Au total, le commerce des jeunes bovins participe pour 12 % au bénéfice réalisé sur le bétail.

- 37 Les spéculations de plus grande valeur se font sur les mâles : cinq bouvard et treize bœufs sont vendus en huit ans. La vente des bouvards est irrégulière, puisqu'il n'en est pas vendu de 1816 à 1819 et le rapport demeure maigre (91 francs sur neuf ans), ces transactions permettant surtout d'obtenir sur la ferme le nombre de bœufs désirés. La vente des ces derniers assure 60 % des bénéfices obtenus par l'élevage, mais les rentrées d'argent sont très irrégulières. Le fermier travaille parfois pour de petits gains : ainsi, en 1817, le fermier vend quatre bœufs pour 810 francs (moyenne de 202,5 francs) et en rachète deux pour 330 francs (moyenne de 165 francs) qu'il revend l'année suivante un peu plus cher. Mais, le plus souvent, le fermier vend des bêtes élevées depuis plusieurs années sur ces terres : les bœufs ont plus de trois ans et ont été dressés pour le labour, ce qui explique que leur prix soit quatre fois supérieur à celui des bouvards.
- 38 Au total en huit ans, le bénéfice tiré de l'élevage (dont 12 % provient des cochons) s'élève à 3 167 francs (achats : 1 853 francs, ventes : 4 917 francs) et le bénéfice annuel dépasse largement les 214 francs qui étaient autrefois dus en tant que détroit. Toutefois, nous devons noter l'irrégularité des ressources : en 1813, presque tout le cheptel est vendu ; l'année suivante le fermier le reconstitue, ce qui entraîne un déficit ; en 1815 le bénéfice est maigre et il est nul en 1816 puisqu'aucune vente n'a lieu. Les ventes ne reprennent vraiment qu'en 1817, s'essouffent dès 1819 et le bilan ne paraît vraiment satisfaisant qu'à partir de 1820 puisque le bénéfice dépasse alors 450 francs par an. Sur l'ensemble de la période l'instabilité domine, surtout en ce qui concerne les bovins, car seule la vente des grands cochons est régulière. Cette irrégularité qui exige des arrières solides ne saurait convenir aux petits exploitants, seules les grandes métairies peuvent en assumer les risques qui sont partagés entre le fermier et le propriétaire.
- 39 La faillite de la ferme de l'Hervagault confirme ce fait. Nous retrouvons pourtant dans cette ferme de nombreuses caractéristiques remarquées à l'Étevine : le fermier renouvelle ses laitières en achetant des bêtes de grand prix, il vend aussi des bœufs et des bouvards, mais le bénéfice engendré n'est que de 1 111 francs au lieu des 3 164 francs gagnés à l'Étevine. Cet écart provient d'un équilibre différent entre les achats et les ventes. Si dans les deux fermes les valeurs des bestiaux vendus sont proches (entre 4 000 et 5 000 francs) celles des achats n'est que de 1 853 francs à l'Étevine alors qu'elle atteint 3 109 francs à l'Hervagault, car à l'Étevine, les bœufs vendus sont nés à la ferme, élevés comme bouvards puis dressés en tant que bœufs ; en revanche à l'Hervagault, les bovins sont achetés adultes, nourris quelques mois puis mis en vente, méthode qui se révèle nettement moins rémunératrice si on ne tient pas compte du prix de l'alimentation des bovins et du temps passé. Pourquoi ce choix à l'Hervagault ? C'est probablement celui des exploitants moins fortunés, car l'achat de bœufs suivi d'une rapide revente immobilise moins de capitaux, exige de moins grandes capacités en pâtures ou en fourrages et demande aussi moins de terres en labours et moins de main d'œuvre pour dresser les bœufs. Mais le fermier de l'Hervagault échoue : le propriétaire doit lui prêter régulièrement de l'argent, surtout lors des crises de 1816 et 1817. Aussi, petit à petit, vend-t-il son cheptel afin d'éviter le grossissement exagéré de la dette.
- 40 Nous remarquons les mêmes difficultés dans l'analyse des comptes de la Bigotière. La ferme est plus petite que les deux autres puisque le loyer payé en 1812 correspond à peine à celui d'une ferme de 20 hectares. Les achats et ventes de bestiaux se réalisent à une échelle inférieure puisqu'en neuf ans, cinq vaches, six bœufs, quatre bouvards et six

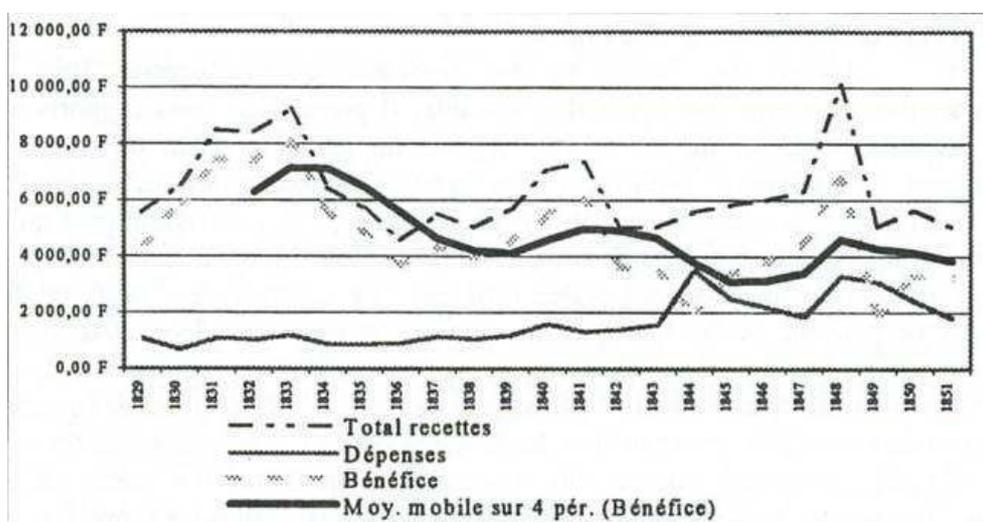
veaux seulement sont vendus. Ces ventes dégagent des bénéfices minimes (2 371 francs pour des achats évalués à 2 376 francs) car le fermier achète des bœufs adultes qu'il revend quelques mois plus tard en dégageant un bénéfice quasiment nul : cinq francs par bœuf alors qu'il était de 200 francs à l'Étevinère.

- 41 L'élevage des bœufs et des bouvards qui caractérise l'est du département présente une rentabilité variable. Il procure de bons rapports aux grandes exploitations qui tirent leur aiguille du jeu en menant de front des activités de naisseurs et d'éleveurs : ces fermiers possèdent des vaches dont ils vendent le lait, de plus ils gardent les veaux mâles qu'ils nourrissent puis qu'ils vendent un prix élevé à l'âge de trois ans. Des petits exploitants tentent de jouer dans la même cour, mais les règles diffèrent : ils achètent des bœufs adultes qu'ils ne peuvent garder que quelques mois, soit parce que leurs réserves en fourrage sont trop justes soit parce qu'ils ne peuvent pas immobiliser longtemps des capitaux. Ils obtiennent alors de maigres bénéfices, sont victimes des crises et leur maintien ne peut provenir que des cultures ou de l'aide extérieure. En cela, le marquis d'Argentré joue un rôle important puisqu'il met une partie de son capital au service de ses fermiers, ce qui n'est pas le cas de tous les propriétaires.

Un propriétaire en difficulté

- 42 La dernière comptabilité est celle d'Urvoy de Saint-Mirel qui possède sept fermes de neuf à seize hectares dans les terres médiocres de la commune de Plénée-Jugon dans les Côtes-du-Nord. Ce document, rédigé par un régisseur entre 1828 à 1852, qui rend compte au maître de tous les revenus et toutes les dépenses provenant de ses terres, nous permet de nous interroger sur la nature et le montant du profit des propriétaires. De plus nous pouvons y retrouver, pour une durée de presque 25 ans, le fonctionnement d'une ferme très ordinaire qui pratique à la fois l'élevage et la culture de céréales, comme le font la plupart des exploitations de l'Ille-et-Vilaine à l'exception de l'est de la côte et du bassin de Rennes. Pour analyser en détail ce dernier aspect, nous avons privilégié les comptes d'une des fermes : celle de la Maison-Neuve, ferme de seize hectares, louée en bail à moitié.
- 43 Contrairement aux terres du marquis d'Argentré, les fermes de Saint-Mirel produisent tous les ans un bénéfice. Il est vrai que les locataires payent régulièrement leur loyer et que le propriétaire n'admet aucun retard sous peine d'expulsion. Une fois les frais enlevés, les bénéfices s'élèvent par année moyenne à 4 665 francs. Les courbes que nous avons établies à partir des recettes, dépenses et bénéfices montrent d'abord une grande irrégularité des résultats : les recettes vont du simple au double et les différences de revenus entre deux années consécutives peuvent atteindre 60 %.

Figure IX : Évolution des recettes, dépenses et bénéfices calculés à partir de « la part du maître » donnée au propriétaire des terres de Saint-Mirel



- 44 Des tendances à plus long terme se dessinent toutefois : la période 1830-1833 est favorable au propriétaire ; par la suite les recettes diminuent jusqu'en 1839, puis se stabilisent jusqu'en 1848, année exceptionnelle, mais dont l'effet est sans lendemain car le revenu du propriétaire chute au début des années 1850. La variation des recettes dépend de deux sources : la première est très ponctuelle mais lucrative : il s'agit des ventes de bois sur pied ou travaillé ; l'autre dépend des fluctuations du rapport produit par les céréales, qui tend globalement à la baisse. Les dépenses forment un poste plus stable, elles se composent habituellement des achats d'engrais, de chaux et de bestiaux et du paiement des journaliers qui travaillent le bois. Toutefois elles augmentent régulièrement, passant de 987 francs en moyenne entre 1828 et 1838 à 2 365 francs de 1842 à 1852. Ces augmentations sont dues d'une part à la croissance continue des frais réguliers achat d'engrais et de bestiaux et d'autre part à de gros travaux effectués sur les fermes. Au total, le bénéfice du propriétaire s'effrite, bien qu'il tente de réagir en recherchant tous les petits profits, en réclamant par exemple la moitié de la laine des moutons à partir de 1838.
- 45 Mais l'essentiel des revenus provient des céréales, car jusqu'en 1838 toutes les fermes produisent du seigle, du blé noir et de l'avoine auxquels s'ajoutent par la suite du méteil et du froment. Ces céréales rapportent en moyenne 60 % des revenus du propriétaire : le blé noir et le seigle en forment la principale composante jusqu'au milieu du siècle, puisque dans ces fermes la culture des grains traditionnelle reste majoritaire, contrairement à ce que les statistiques indiquaient pour l'ensemble de l'Ille-et-Vilaine. Toutefois une évolution est sensible à partir des années 1840 avec la diminution très progressive du seigle et la timide apparition du froment à partir de 1847. Pourtant de la chaux et du noir animal sont utilisés depuis 1840, mais leur emploi ne fait pas grimper vertigineusement les productions, si ce n'est peut-être celle du blé noir. Seuls les revenus tirés des subsides sont à la hausse : ils proviennent pour les deux tiers de la vente des animaux et de celle du beurre (une métairie de seize hectares fournit au propriétaire entre 110 et 140 livres de beurre par an), le tiers restant résulte du chanvre des fagots (10 %) et en moindre part des pommes de terre et du chanvre. L'examen des comptes d'une métairie type, celle de la Maison-Neuve, permet d'en produire une analyse plus précise. En 1830, ses seize hectares sont estimés à 18 000 francs et un relevé de prise compte sept vaches, quatre chevaux, seize moutons et quatre cochons.

- 46 La culture des céréales constitue toujours l'activité principale et la vente des grains fournit 77 % des revenus du maître (mais elle représente un plus faible pourcentage des revenus total de l'exploitation puisque le fermier garde pour lui les fourrages choux et trèfles sont mentionnés à partir de 1845 , les fruits sauf les pommes, les pailles, ainsi que les œufs et la volaille jusqu'en 1840). Ce sont des grains traditionnels : le sarrasin, l'avoine et le seigle. La part de ce dernier tend toutefois à baisser passant de 48 % dans la première décennie à 33 % dans la seconde. Cette chute rapide se fait au profit du blé noir car le froment qui apparaît en 1839 ne prend vraiment de l'importance qu'à partir de 1849.

Tableau II : Pourcentage des revenus céréaliers procurés par chaque type de grains à la Maison-Neuve

Produits	1832-1841	1842-1851
Seigle	48 %	33 %
Avoine	11 %	9 %
Blé Noir	41 %	51 %
Froment	0 %	4 %

- 47 Dans l'ensemble, la Maison-Neuve reste bien « à la traîne » par rapport à ce que laissent deviner les statistiques : le froment, par exemple, demeure largement minoritaire en 1852, alors que nous le pensions cultivé partout aux environs des années 1860. Pourtant des indices de changement apparaissent : à partir de 1843, du noir animal puis de la marne sont achetés régulièrement et à partir de 1847 le fermier se procure des plants de choux. Mais, malgré ces tentatives, seule la production de blé noir augmente (production moyenne de 1830 à 1840 : 99 quarts ; production moyenne de 1841 à 1851 : 124 quarts) et le rapport procuré par l'ensemble des céréales apparaît stable. Ces résultats laissent supposer soit un échec de la rénovation agricole soit une diversification des activités de la ferme. Puisque nous ignorons les superficies occupées par chaque plante, nous ne pouvons qu'imaginer que l'exploitant se détourne des céréales au profit des cultures fourragères, cela afin d'améliorer l'élevage. C'est ce que nous vérifions en analysant les revenus procurés par les bestiaux de la Maison-Neuve.
- 48 Dans l'ensemble le cheptel est modeste : les seules bêtes de valeur sont les chevaux, car l'état des bovins paraît franchement mauvais : un veau se vend ou s'achète autour de neuf francs, une vache autour de 25 francs, nous sommes loin des 130 francs payés pour l'acquisition d'une belle vache dans les fermes d'Argentré. Au total, sur l'ensemble de la période, la vente des bovins ne procure que 800 francs au maître alors que celle des chevaux en donne 1 900 et celle des cochons 1 650. Ce sont ces derniers qui procurent les rentrées d'argent les plus régulières, car chaque année le fermier achète trois à quatre petits cochons qu'il élève pour les revendre vers l'âge de deux ou trois ans en tant que « grands cochons ». Ce trafic se trouve être plus rémunérateur que la production de beurre qui n'est estimée qu'à 800 francs. Chaque année, disparaissent donc en moyenne de la ferme : une vache, trois veaux, une jument, trois ou quatre grands cochons, quelques petits et une quarantaine de poulets, s'y ajoutent épisodiquement un poulain et des moutons, ces derniers n'étant jamais comptabilisés précisément. Sans que cet élevage ne

prenne vraiment de l'ampleur, on remarque une légère progression : le nombre et la valeur des bêtes vendues augmente.

- 49 Mais, malgré ce léger progrès, les revenus obtenus par le propriétaire sont en baisse avec des chiffres particulièrement bas de 1833 à 1847. Cette diminution des profits provient de l'augmentation des différentes charges afférentes au maître, qui correspondent aux nouveaux besoins de l'agriculture du milieu du siècle : nouveaux engrais, achat de nouvelles races de bestiaux, amélioration des bâtiments et ce cas illustre l'opinion exprimée par Ange de Léon, président des comices du nord-est de Rennes dans l'enquête de 1866 : « [...] Les propriétaires n'ont pas jusqu'à présent retiré profit de ces augmentations, car ils ont été obligés de dépenser beaucoup plus que la somme produite par l'élévation du fermage, en constructions par l'esprit de confort qui a pénétré chez les fermiers et par le plus grand nombre d'animaux nourris à la ferme »²⁴. Urvoy de Saint-Mirel voit donc ses revenus baisser entre 1825 et 1852. Qu'en est-il de ceux du fermier ? les sources ne le précisent pas, mais il est probable que ses charges augmentent moins vite que celles du propriétaire, car s'ils partagent à moitié, voire au tiers parfois, les frais d'engrais, de marnage et d'achats de plants et de graines, le locataire n'achète pas de matériaux pour les bâtiments. Toutefois, rien ne laisse supposer non plus une amélioration des revenus de l'exploitant : en 1852 la Maison-Neuve a conservé la plupart des aspects de l'agriculture traditionnelle de l'Ouest.

* * *

- 50 Ce dernier exemple caractérise l'ouest du département où les landes et les pâtis abondent jusqu'à la fin du XIXe siècle, mais sur le reste du territoire le changement est en marche. Il trouve sa source dans l'augmentation des zones cultivées qui se fait aux dépens des landes on le remarque dans l'est du département qui bénéficie de la chaux provenant des fours mayennais, mais aussi sur l'inculte temporaire. La gestion traditionnelle du culte et de l'inculte est mise à mal au fur et à mesure qu'apparaît la culture en grand du trèfle et du colza qui n'a été possible que grâce aux engrais²⁵. C'est sur la disparition des pâtis que se portent en priorité les efforts des exploitants, qui remplacent l'ajonc par le froment, le trèfle ou le *ray-grass*. La superficie consacrée aux céréales augmente donc : le sarrasin, l'avoine en profitent, mais c'est le froment qui s'implante nettement ; par conséquent les productions augmentent, même si les rendements ne s'améliorent guère. Cependant toutes les terres reprises à l'inculte ne sont pas emblavées, loin s'en faut : les zones à fertilité moyenne, mais qui s'approvisionnent sans trop de difficultés en fertilisants, s'orientent de préférence vers les prairies et les cultures fourragères. C'est ainsi que l'est du département se spécialise dans l'élevage naisseur et la production laitière, au prix, pour les agriculteurs, d'un renouvellement du cheptel. En 1850, les régions d'élevage sont celles qui disposent de moyens pour « faire » de l'herbe ou des cultures fourragères, celles qui disposent de terres naturellement ou artificiellement fertiles, alors qu'au début du siècle, les régions d'élevage correspondaient aux régions de landes. Cette nouvelle géographie de l'élevage est une des conséquences les plus importantes des débuts de la rénovation agricole.
- 51 Il est banal de constater, à la suite des agronomes qui visitèrent la Bretagne au XIXe siècle, que l'évolution fut tardive et lente ce sera la mise en place des infrastructures de communications, chemins de fer, voies d'eau, chemins vicinaux, qui permettra, en facilitant le commerce des engrais, l'érosion durable du système traditionnel ; il est peut-être plus intéressant de montrer qu'elle ne s'est pas faite de manière univoque. L'exemple des céréales en témoigne. On observe que la superficie cultivée en sarrasin s'accroît

jusque dans les années 1880 au moins ; il est alors probablement cultivé sur de bonnes terres car son rendement augmente. Or l'abandon du système des longues jachères pâturées ne le rendait plus indispensable comme plante nettoyante avant la reprise en culture des parcelles de terre. Pourquoi perdure-t-il ? Probablement parce qu'il est « pratique », parce qu'il nourrit la population tout en n'occupant la terre que peu de mois. En revanche, le seigle et le méteil, qui ne présentent que des inconvénients par rapport au froment, sont rapidement abandonnés lorsque le sol est engraisé. De même, alors que l'élevage extensif disparaît, les races traditionnelles sont conservées, voire améliorées par croisement ou sélection car elles se nourrissent de peu tout en étant de bonnes laitières. Ceci montre que les innovations, telles la mise en valeur des landes, sont acceptées si elles améliorent la production agricole ; ce qui laisse supposer qu'à la fin du XVIIIe siècle, l'ancien système agraire était probablement perçu comme déficient par une partie des agriculteurs qui n'ont demandé qu'à se laisser convaincre de modifier certaines de leurs pratiques. Toutefois, les nouveautés sont rejetées si elles ne répondent pas à une nécessité inscrite dans la continuité des pratiques traditionnelles : c'est le cas des « machines », telles que les semoirs ou les moissonneuses, qui n'apparaissent que timidement tant que la main d'œuvre demeure importante. Au contraire, les écrémeuses centrifuges sont adoptées dès la fin du XIXe siècle car elles permettent de perfectionner la tradition lucrative du beurre fermier²⁶. Il semble donc que les agriculteurs ne conçoivent la rénovation agricole en Ille-et-Vilaine qu'en tant qu'amélioration d'un système ancien dont ils reconnaissent nécessaire d'accroître les capacités de production, et non comme une révolution résultant de méthodes venues d'ailleurs. Pour eux, le trèfle peut chasser l'ajonc, l'herbe peut remplacer les landes et le froment, il est possible de labourer pour semer de l'herbe, mais le principe de base de l'agriculture bretonne traditionnelle, celui d'un complexe fait d'élevage et de polyculture, doit demeurer.

- 52 Reste que la diffusion des innovations ne dépend pas seulement de la qualité du sol, de la présence d'engrais ou de l'intégration dans un circuit d'échanges car le mode de faire-valoir et l'attitude des propriétaires entrent aussi en ligne de compte. Les comptabilités - celles de Lorgeril mises à part - font ressortir la précarité économique des exploitations pour lesquelles le bénéfice peut être entièrement absorbé par le renouvellement du cheptel, ou des travaux de rénovation des bâtiments. Pour les fermes exploitées en faire-valoir indirect ce qui est le cas de la majorité des exploitations en Bretagne, l'action commune des fermiers et des propriétaires se révèle indispensable ; or ces derniers ne font preuve d'aucun enthousiasme à risquer leur revenu, et les baux montrent qu'ils préfèrent s'assurer un revenu médiocre plutôt que d'engager des capitaux qui ne rapporteront rien pendant plusieurs années. La lenteur de l'innovation agricole est bien à mettre en rapport avec le mode de faire-valoir et le statut de la propriété : la division de la terre entre de nombreux propriétaires non-exploitants, qui ne possèdent qu'une petite ou une moyenne exploitation, n'est pas un élément favorable. En Ille-et-Vilaine, ces propriétaires qui engagent prioritairement leur petite fortune dans les placements fonciers recherchent une rentabilité immédiate ; il en découle donc une frilosité certaine dans les investissements destinés à améliorer le capital d'exploitation. Le sort des petits propriétaires exploitants que nos sources ignorent sont également écartés des progrès par manque de financement. Ce sont les métayers des moyennes et grandes exploitations nobles qui s'en sortent le moins mal, du moins quand le propriétaire plus ou moins imprégné de culture agronomique accepte d'engager des fonds pour soutenir les efforts des fermiers. Ils sont peu nombreux puisque seulement 20 % des exploitations font plus

de dix hectares en 1862²⁷ ; ce sont eux que l'on retrouvera comme lauréats des concours agricoles des comices à la fin du siècle.

NOTES

1. Jean-Marc MORICEAU, « Le changement agricole, transformations culturelles et innovation (XIIe-XIXe siècle) », dans *Histoire et sociétés rurales*, n° 1, 1er semestre 1994. Dans cet article, l'auteur invite à rechercher « le changement à la campagne » afin de renouveler les problématiques de l'histoire rurale qui ont pendant longtemps insisté sur les permanences.
2. Cette expression qui définit le système agraire traditionnel des pays de l'Ouest est celle utilisée par Annie Antoine. Annie ANTOINE, *Fiefs et villages du Bas-Maine au XVIIIe siècle*, Mayenne, 1994, pp. 75-111.
3. La Société royale d'agriculture est créée en Bretagne en 1757.
4. Il faut mettre à part le cas de l'Alsace, autre « pays de petite culture » pour lequel Jean-Michel Boehler a étudié en détail ces transformations. Jean-Michel BOEHLER, *Une société rurale en milieu rhénan : la paysannerie dans la plaine d'Alsace (1648-1789)*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1995, 3 volumes.
5. Jean-Luc MAYAUD, *La petite exploitation rurale triomphante. France, XIXe siècle*, Paris, Éditions Belin, 1999, 278 p.
6. Arch. dép. Ille-et-Vilaine (Archives départementales de l'Ille-et-Vilaine), 1Na1. Remarque du préfet de la Villegontier, 1820.
7. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 4P 14-62. Expertises cadastrales de Baguer-Morvan.
8. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 4P 14-62. Les assolements sont décrits avec précision dans les expertises cadastrales. Ces documents préparatoires au cadastre sont rédigés commune par commune et donnent de nombreux renseignements sur la mise en valeur des sols aux environs des années 1810.
9. Arch. dép. Mayenne (Archives départementales de la Mayenne), 34 J, fonds Duchemin de Villiers.
10. Arch. nat. (Archives nationales), F10/530, Statistiques bovines.
11. *Annuaire statistique du département d'Ille-et-Vilaine pour l'an XII de la République*, Rennes, An XII, 256 p.
12. Statistiques utilisées : Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 6M 953, Statistiques de la situation du département d'Ille-et-Vilaine, 1841 ; 6M 954-955, Statistiques quinquennales, 1852 ; 6M 956, Statistiques agricoles par cantons 1853-1854. Animaux domestiques : Arch. nat., F10-510 à 533, Statistiques 1795-1815 ; *Statistiques de la France*, tome VII et tome VIII, *Statistique agricole. Enquête agricole de 1852*, Paris, 1858 et 1859 ; *Statistiques de la France*, tome XIX, *Résultats généraux de l'enquête décennale de 1862*, Strasbourg, 1868 ; *Statistiques de la France, Agriculture (1840-1841)*, Paris, Imprimerie royale, 4 volumes, 1840-1841.
13. Le noir animal est un engrais issu des résidus de raffineries. Il était produit en grande quantité dans le département voisin de la Loire-Inférieure dont il aurait contribué à améliorer les résultats agricoles qui connaissent la même flambée de chiffres que l'Ille-et-Vilaine. Cet engrais permettait de déclencher immédiatement la fertilité des friches

pendant quelques années. René BOURRIGAUD, *Le développement agricole au XIXe siècle en Loire-Atlantique*, Nantes, CHTN, 1994, 496 p.

14. L. MAUPILLÉ, et A. BERTIN, *Notice historique et statistique sur la baronnie, la ville et l'arrondissement de Fougères*, Rennes, 1846, 517 p.

15. *Ibidem*.

16. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 36J, Fonds de Lorgeril.

17. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 39J, Fonds Urvoy de Saint-Mirel.

18. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, Fonds d'Argentré, non classé.

19. Bernard GARNIER et Ronald HUBSCHER, « Recherches sur une présentation des revenus agricoles », dans *Histoire, économie, société*, 3e trimestre 1984, pp. 427- 455.

20. Louis de Lorgeril, né en 1778 à Pleugueneuc a été maire de Rennes et député en 1821. Il s'intéresse très tôt à l'agriculture : il participe à toutes les activités associatives Société d'agriculture, Association bretonne , il crée le premier comice d'Ille-et-Vilaine en 1808. À partir de 1830, il se consacre à la gestion de ses fermes de Plesder et Pleugueneuc.

21. Comparaison avec les chiffres donnés en Loire-Atlantique lors de l'enquête de 1866. Le revenu d'un hectare de froment cultivé dans une exploitation de bonne productivité est estimé à 76 francs. Louis de Lorgeril dégage un bénéfice de 66 francs à l'hectare, toutes cultures confondues.

22. Ce bail trouve son origine dans la progression de la culture de la pomme au XVIIIe siècle en Ille-et-Vilaine : le propriétaire exige alors de son fermier une part des fruits ou une somme d'argent équivalent à leur valeur, le détroit.

23. Jean Meyer estime que cette pratique revient à surcharger le bail d'un supplément de location de 20 à 25 % et que ces hausses pénalisent particulièrement les petites fermes, car le revenu des pommes peut atteindre 10 % de la location. Jean Meyer, *La noblesse bretonne au XVIIIe siècle*, Paris, 1966, 2 volumes, 590 p. et 702 p, réédition Paris, 2 vol., 1985.

24. Enquête de 1866.

25. René Bourrigaud montre que seuls les engrais ont permis de mettre en valeur les landes des façon durable, car si avant « le noir animal » des tentatives de défrichement avaient déjà eu lieu, leur mise en culture avait échoué au bout de quelques années. René BOURRIGAUD, *Le développement agricole...*, ouv. cité.

26. J.-B. HENRY, « L'industrie laitière en Bretagne et les révolutions techniques du XIXe siècle », dans *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, tome 73, n° 2, 1966, pp. 255-281.

27. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 7M 159, Enquête de 1862.

RÉSUMÉS

Contribuer au dossier des transformations agricoles dans les pays de petites cultures en explorant la modernisation de l'espace breton au XIXe siècle, tel est notre propos. Jusqu'en 1850 la mise en valeur de cette région repose sur une gestion subtile des terres cultes et incultes qui permet d'associer les cultures céréalière et l'élevage. Ce système original va se modifier tout au cours du XIXe siècle mais persiste à s'écarter des principes agronomiques développés à cette époque. La modernisation sera lente et s'effectuera selon des voies originales en intégrant de

façon très sélective des nouveautés qui doivent améliorer la productivité du système ancien sans le remettre en question. Le propos de cet article est, d'une part, de préciser les modalités et les rythmes de ces changements et d'en rechercher la rationalité et, d'autre part, de s'interroger sur les rôles respectifs des propriétaires fonciers et des fermiers confrontés à la rénovation agricole, car en Bretagne région de petite et moyenne propriété ces deux groupes sont parties prenantes de l'organisation du système agricole.

Les sources utilisées offrent deux points d'entrée complémentaires : d'une part les statistiques qui offrent une vision synthétique des systèmes agricoles à des moments donnés, d'autre part des comptabilités d'exploitation qui autorisent l'analyse au cas par cas de quelques exploitations en voie de transformation.

An Approach of the Agricultural Modernization of the West of France in XIXth century: From Statistics to Book-Keeping of Farms.

To contribute to the file of agricultural transformations of the “pays de petites cultures” by exploring the modernization of Breton space in XIXth century, such is our matter. Until 1850, the development of this area is based upon the subtle management of the cultivated and the uncultivated lands, which makes it possible to associate the culture cereal and breeding. This original system will change during XIXth century but persists in deviating from the principles of agronomy developed at that time. Modernization will be slow and will be carried out according to original ways by integrating in a very selective way of the innovations which must improve the productivity of the old system without calling it in question. The matter of this article is on the one hand to specify the methods and the rates of these changes and on the other hand to wonder about the respective roles of the landowners and the farmers confronted with the agricultural renovation, in the area of small and middle landed property.

The sources used offer two complementary entrance points: on the one hand the statistics which offer a synthetic vision of the agricultural system, on the other hand book-keeping of exploitations which authorize the individual analysis in the process of transformation for few farms.

INDEX

Index chronologique : XIXe siècle